# BILAN SUR 1 AN DE CONCILIATION MÉDICAMENTEUSE D'ENTRÉE EN SERVICE DE GÉRIATRIE

Paczek A. (1) ; Lejoubioux P. (1) ; Okiemy E. (1)
(1) Pharmacie, Centre Hospitalier de Cambrai

M6

## Introduction :

Dans une politique d'amélioration de la sécurisation de la prise en charge des patients hospitalisés, la conciliation médicamenteuse (CM) représente une activité de pharmacie clinique indispensable. Cette activité est mise en place au court séjour gériatrique (CSG). Le choix de prioriser ce service au sein de l'établissement permet de cibler les patients âgés considérés comme population à risque souvent polymédiqués.

## Objectif :

Mise en évidence de l'intérêt de la CM en présentant le bilan des divergences non intentionnelles (DNI) rencontrées, pouvant être à l'origine d'erreurs médicamenteuses iatrogènes pour le patient.

## Matériels et méthodes :

Chaque patient entrant en service CSG est éligible à la CM (excepté les patients institutionnalisés)

→ CM
Réalisation du bilan médicamenteux optimisé (BMO) (avec minimum 3 sources d'information)

→ Mise en évidence des divergences
+ Discussion avec le prescripteur

Divergences ?
- DI ✓
- DNI ✗ → Enregistrement des DNI associées à leur gravité.

## Résultats :

L'étude s'est déroulée de mi-septembre 2019 à mi-septembre 2020.
CM pour 323 patients : 74 % (N = 240) de femmes et 26 % d'hommes (N = 83) avec une moyenne d'âge de 85,5 ans.

Au total 1167 Divergences
- DI 54 % (N = 634 )
- DNI 46 % (N = 533)

Causes ?

Les traitements concernés par ces DNI appartiennent principalement à 3 classes médicamenteuses : Système nerveux (28%)Cardiovasculaire (27%) - Digestif et métabolisme (20%)

Gravité des DNI :
- 45 % Mineures
- 53 % Significatives
- 2% Majeures

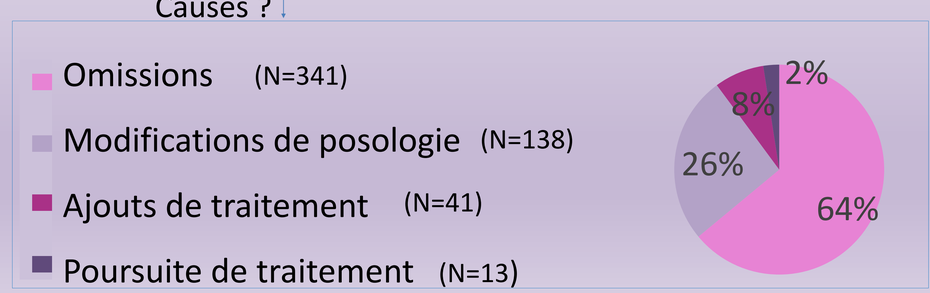


65% (N = 350) de ces DNI sont à l'origine d'une action correctrice sur la prise en charge médicamenteuse du patient par le prescripteur.

## Conclusion :

Ce bilan reflète l'importance de l'activité de CM et par conséquent l'importance du rôle du pharmacien dans la prévention du risque d'iatrogénie médicamenteuse chez le patient hospitalisé. La collaboration pharmacien-médecin résultant de cette activité, améliore considérablement la sécurisation de la prise en charge du patient. Les gériatres du CSG sont par ailleurs très satisfaits de la mise en place de cette activité, renforçant l'idée de son déploiement dans d'autres services.